**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Point de presse COVID-19 du 1er mai 2020

**La présidente du Conseil d'Etat a ouvert le point de presse du 1er mai en évoquant la fin prochaine de l'étape de semi-confinement. « Les sacrifices qui ont dû être faits, en mettant l'économie au ralenti, en fermant les écoles et de nombreux établissements publics, ont permis de faire baisser drastiquement les nouveaux cas de coronavirus dans notre canton », s'est félicitée Nuria Gorrite. Le respect des mesures sanitaires de base est donc crucial si l'on ne veut pas ruiner les efforts déjà faits, a enchaîné la présidente, en appelant à la responsabilité et à la solidarité de chacune et chacun, à l'heure où il faut apprendre de nouvelles règles de vivre-ensemble, « dans un monde incertain ». La cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture est ensuite revenue sur les modalités de réouverture des écoles, le 11 mai. Cesla Amarelle a précisé le calendrier de reprise du secondaire II, où l'enseignement à distance continue jusqu'au 8 juin. Elle a détaillé aussi les décisions prises par le Conseil d'Etat s'agissant des procédures de qualification pour les apprentis (annulation des examens théoriques pour toutes les professions) et pour les élèves des gymnases et des écoles de maturité. Le cas des écoles de culture générale et des maturités spécialisées reste à régler. Après quoi le chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport a reparlé du soutien aux start up et scale up. Le dispositif cantonal sera adapté à la mesure fédérale, a annoncé Philippe Leuba, avant de détailler la procédure d'octroi des soutiens. Dans la présentation annexée, on trouve les données épidémiologiques actualisées.**

Point de presse COVID-19 du 1er mai 2020 - Dossier de presse

Point de presse COVID-19 du 1er mai 2020 - discours de la présidente du Conseil d'Etat

Archives des points de presse COVID Vaud (enregistrements vidéo)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 mai 2020